FIBRE OPTIQUE

LE SIEA MET LE CAP SUR L'ENTREPRISE

LE SYNDICAT D'ÉNERGIE ET DE E-COMMUNICATION DE L'AIN ACCOMPAGNÉ DU DÉPARTEMENT ET DES INTERCOMMUNALITÉS MET UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR LES PROFESSIONNELS.

Publi-information

Dans le cadre du déploiement du réseau de fibre optique du Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, un tiers des zones d'activités du département sont aujourd'hui couvertes par le Réseau Li@in. Sur un objectif de 260 000 prises, 76 000 sont déjà déployées permettant à 26 000 abonnés de bénéficier d'une offre d'accès à internet très haut débit, parmi lesquels 1 200 entreprises ou bâtiments publics ont souscrit un abonnement auprès d'un opérateur partenaire du réseau. Les professionnels situés hors des Zac ne sont cependant pas oubliés. « *Deux critères principaux avaient présidé au déploiement, jusqu'alors : priorité aux zones d'activités et aux secteurs les plus simples à équiper. Une grande partie des entreprises fibrées aujourd'hui sont d'ailleurs implantées sur le pays de Gex ou le bassin bellegardien qui ont été les territoires pilotes. Aujourd'hui, cette politique évolue pour prendre en compte davantage le débit ADSL existant*, explique Philippe Dubost, directeur du syndicat. *Nous avons tout intérêt à privilégier les secteurs les moins bien desservis pour répondre à des enjeux d'attractivité des territoires et pour que les redevances des abonnements nous aident à financer et à accélérer le déploiement. Nous avons un bon taux de pénétration aujourd'hui, de l'ordre de 35 %, mais nous pouvons aller plus loin pour satisfaire les usages et sécuriser notre stratégie financière.* »

Le déploiement revient plus cher sur les zones d'activités que sur les zones d'habitation, à cause d'une moindre densité. Aussi, toujours dans cet objectif de répondre aux besoins des professionnels et de sécuriser son financement, les communautés de communes et le Département participent à hauteur d'un tiers chacun. « *Cela permet de faire passer sur le dessus de la pile, un certain nombre d'entreprises qui auraient dû être fibrées plus tard* », assure Philippe Dubost. ▮

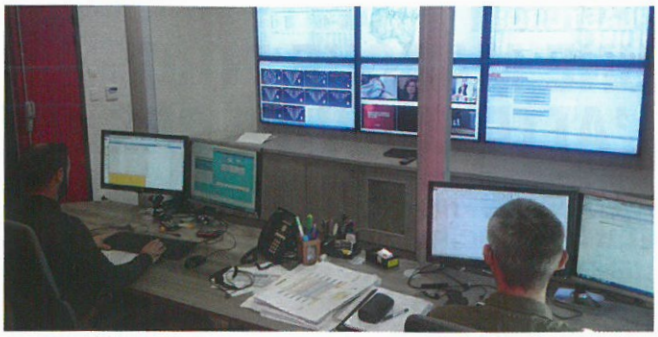

COUP D'ACCÉLÉRATEUR
Pour les entreprises hors des zones d'activité qui sont pressées d'accéder au très haut débit, le SIEA se propose de réaliser une étude des travaux nécessaires et d'évaluer le prix de la prise. Si celui-ci est élevé, l'entreprise pourra alors proposer son concours pour accélérer les choses. Si elle préfère attendre, l'objectif reste de couvrir l'intégralité du territoire au 31 décembre 2021.